

RÉFLEXIONS GÉNÉRALES

Certains éléments importants recourent tous les chapitres. Les participants ont voulu, à la fin de leurs travaux, faire état de trois points transversaux abordés à différents moments du programme. Même si les réflexions les concernant n'ont pas toujours abouti à des propositions concrètes, les participants ont souhaité en rendre compte ici, en espérant que d'autres les approfondiront.

1. Groupe de vigilance

Les personnes vivant dans la pauvreté qui ont participé au projet ont exprimé clairement et assez fortement une méfiance vis-à-vis des indicateurs dont les autres participants ont bien pris conscience au cours du dialogue. Les indicateurs, pour les scientifiques et les délégués d'administrations, font partie de leur travail quotidien; ils les utilisent couramment et contribuent même à les élaborer. Pour les personnes pauvres, les indicateurs constituent un concept théorique qui leur est souvent étranger. Face aux chiffres qui résultent des indicateurs elles se sentent surtout «objets» d'une analyse ou d'une étude et non «sujets», actrices de leur propre vie. Elles craignent finalement que tous ces chiffres se retournent contre elles. Ceci est à l'origine de leur méfiance. L'ensemble des participants a bien perçu cette réalité et l'enjeu sous-jacent.

En terminant le chapitre consacré aux sentiments humains, les participants affirmaient que, si on choisissait de recourir à des enquêtes, il était nécessaire de s'appuyer sur un groupe de travail au sein duquel les personnes pauvres étaient valablement représentées. La question était alors centrée sur les enquêtes. Mais de manière plus générale, le

recueil, l'utilisation et l'interprétation de données relatives à la pauvreté s'avèrent délicates, quelle que soit la provenance de celles-ci.

Tant la construction des indicateurs de pauvreté que leur utilisation demandent une grande prudence pour veiller à rester, aussi bien dans la manière de parler de la pauvreté que dans la façon d'évaluer les politiques de lutte contre la pauvreté, en concordance avec la réalité vécue par les personnes pauvres. Le mot-clé utilisé par un délégué d'une administration a été la «vigilance» et ce mot a été gardé ensuite par l'ensemble des participants.

Un exemple illustre l'importance de cette vigilance. Dans le chapitre sur l'emploi et le travail, les participants ont proposé de rendre compte du parcours professionnel. Une telle information doit servir à connaître les difficultés rencontrées par les personnes pauvres au cours de leur insertion dans le monde du travail. Si l'information est utilisée pour renforcer les contrôles sociaux qui s'exercent notamment sur les demandeurs d'emploi, elle perd sa raison d'être et risque effectivement de se retourner contre les personnes pauvres.

Les participants ont élaboré des propositions; ils savent que ce ne sont que des pistes encore incomplètes. Il est clair d'une part que cette vigilance ne peut être assurée sans les personnes pauvres et d'autre part que beaucoup d'aspects notamment techniques ne sont pas du ressort de celles-ci. Une telle vigilance relève d'une alliance entre les personnes vivant dans la pauvreté et les autres acteurs concernés par la lutte contre la pauvreté.

C'est l'expérience vécue dans ce projet qui a permis de lancer cette idée. Il est peut-être regrettable que le temps et les moyens aient manqué pour l'approfondir et la rendre plus concrète. Dans une première

ébauche de ce rapport, les participants avaient renoncé à mentionner ce point. Mais lors de la dernière plénière, plusieurs d'entre eux ont estimé qu'il fallait en rendre compte sous peine de taire un sujet essentiel du dialogue. Dans l'état actuel de la réflexion, ce point constitue plutôt l'expression d'une réelle préoccupation à prendre en compte dans la manière de recueillir et utiliser les données concernant la pauvreté qu'une proposition aboutie. Un temps et une concertation supplémentaires seraient nécessaires pour réfléchir aux modalités de sa concrétisation.

2. Accumulation et enchaînements

Les indicateurs, en général, analysent spécifiquement un domaine de l'existence. Les listes d'indicateurs fournissent des informations juxtaposées qui ne rendent pas compte de l'accumulation et de l'interaction entre les différents domaines. C'est certainement quelque chose qui fait défaut pour rendre compte de la pauvreté telle qu'elle est vécue.

La question des enchaînements et de l'accumulation est apparue très tôt au cours des travaux et est revenue à de nombreuses reprises. Cependant, dans le cadre de ce projet limité dans la durée, les participants n'ont pas pu approfondir la traduction de cette notion en termes d'indicateurs. Ils estiment souhaitable que la construction de tels indicateurs soit envisagée.

3. Pauvreté et liberté

Dans la déclaration du Sommet social de Copenhague auquel il est fait référence dans l'introduction, l'objectif affirmé est que *«tous, hommes et femmes, en particulier ceux qui vivent dans la pauvreté, puissent exercer leurs droits, utiliser les ressources et partager les responsabilités qui leur*

permettent de vivre une vie satisfaisante et de contribuer au bien-être de leur famille, de leur communauté et de l'humanité.» (§ 9 de la déclaration).

Les étapes successives de la recherche-action-formation ont montré combien les personnes vivant dans la pauvreté sont empêchées de réaliser cet objectif:

- dans le chapitre consacré aux aspects financiers, les participants ont souligné que la personne vivant dans la pauvreté n'a pas les moyens de faire face à tous les besoins essentiels et qu'en conséquence elle doit renoncer à certains d'entre eux. Le seul choix qu'elle peut encore faire, c'est de décider à quel bien essentiel elle va renoncer. Ses possibilités d'exercer ses responsabilités et de contribuer au bien-être des siens sont forcément réduites;
- en évoquant le travail et l'emploi, les participants ont relevé que l'accès au marché du travail est limité pour les personnes pauvres. Quand elles y accèdent, souvent cet accès est conditionné et les personnes sont contraintes d'accepter des travaux durs ou d'être enfermées dans des circuits de «sous-emplois» ou d'emplois précaires qui ne leur permettent pas de bâtir des projets en vue d'améliorer sa situation et celle de sa famille;
- la réflexion sur la mise en œuvre des droits a conduit les participants à mettre en évidence la complexité des parcours effectués par les personnes vivant dans la pauvreté pour obtenir un droit. Ils ont rappelé la dépendance de ces personnes vis-à-vis des services sociaux et mis en exergue la possibilité de conflits entre l'exercice de différents droits. Ce sont autant d'éléments qui limitent, pour un individu, la possibilité de réaliser pleinement ses droits et d'exercer ses responsabilités. De plus, le fait que certains gestes de solidarité puissent entraîner la limitation de certains droits est ressenti par

les personnes vivant dans la pauvreté comme une atteinte profonde à l'exercice de leur liberté;

- les réflexions sur les sentiments humains ont montré combien les personnes pauvres éprouvent des difficultés à avoir un contrôle sur leur propre vie.

Il est dès lors utile d'aborder la pauvreté dans des termes qui rendent compte des limitations qu'elle impose à la possibilité de faire des choix, de bâtir des projets pour soi-même et les siens, de donner une orientation choisie à son existence et, de manière générale, des limitations qu'elle impose à l'exercice de la liberté.

